

## LE COÛT DU CONTRAT DE MARIAGE



© STOCKLUB / OLGA ZAYTSEVA

Le contrat de mariage est un acte solennel qui ne peut être reçu que par devant un notaire

**Seul un couple sur dix choisit d'opter pour un contrat de mariage. Pourtant, le contrat de mariage est le meilleur outil permettant aux époux d'organiser les futures règles qui régiront la vie du couple et ainsi sécuriser leur avenir. Mais choisir le bon régime matrimonial ne peut être laissé au hasard et il est indispensable de prendre conseil auprès de votre notaire.**

### UN CONTRAT DE MARIAGE, MAIS À QUEL PRIX ?

Le contrat de mariage est un acte solennel qui ne peut être reçu que par devant un notaire.

Les frais dépendent de l'importance et de la nature des biens meubles et immeubles qui sont mentionnés dans le contrat. Outre les conventions matrimoniales, le contrat peut aussi contenir des dispositions annexes. Le contrat de mariage est un acte « sur mesure ». Dans tous les cas, les époux doivent s'acquitter :

- Des émoluments du notaire perçus sur la valeur des biens dont la propriété est déclarée dans l'acte. Le décret du 26 février 2016 a porté le minimum d'émolument fixe à 192,33 €.

Il faut distinguer d'une part, si l'apport a une valeur inférieure à 30 500 € (ou pas d'apport), l'émolument fixe perçu est de 192,33 €; d'autre part, si la valeur de l'apport est supérieure à 30 500,00 €, l'émolument perçu sera calculé selon un barème réglementé.

- Des frais de procédure et de publicité.
- La fiscalité de l'acte : un droit fixe de 125 € et plus selon les conventions particulières contenues dans cet acte.

### EXEMPLE DE CONTRAT DE MARIAGE SANS DISPOSITION PARTICULIÈRE

Pierre, étudiant en mécanique, espère créer son entreprise une fois ses études terminées il va se marier avec Eva, qui aimerait s'installer comme fleuriste sous le statut d'auto-entrepreneuse. Ils souhaitent un contrat de mariage qui mette les biens de chacun à l'abri des aléas de leurs vies professionnelles respectives. Après avoir pris conseil auprès de leur notaire, ils optent pour un régime de séparations de biens pure et simple.

Le coût de l'acte notarié du contrat de mariage s'élève à 382,52 € TTC dont 214,60 € pour l'office notarial.

### EXEMPLE DE CONTRAT DE MARIAGE AVEC APPORT IMMOBILIER

Antoine, propriétaire d'un terrain souhaite l'apporter à la communauté qui va naître entre lui et son épouse. La future maison sera ainsi commune au couple.

Le contrat de mariage établi par le notaire sera un contrat de communauté de biens avec apport d'un bien immobilier propre.

Le coût de l'acte notarié du contrat de mariage s'élèvera à 2 052,38 € TTC pour un apport de terrain d'une valeur de 180 000 € dont 623 € d'émolument proportionnel pour l'office notarial, le surplus étant constitué de formalités et de taxes. Ainsi, le coût d'un acte de mariage complexe peut varier en fonction de chaque cas et chaque couple a sa spécificité. N'hésitez pas à demander toutes les informations nécessaires à votre notaire et bénéficiez de ses conseils gratuits.

Si vous n'avez pas de notaire, consultez notre site Internet [chambre-38.notaires.fr](http://chambre-38.notaires.fr) pour trouver les coordonnées de celui qui est le plus proche de chez vous.

■ **Laurence Brocca Darras,**  
notaire

i-veille

La surveillance  
des entreprises,  
pour sécuriser

mon activité



 **infogreffe.fr**  
Les Greffes des Tribunaux de Commerce



SOURCE OFFICIELLE